

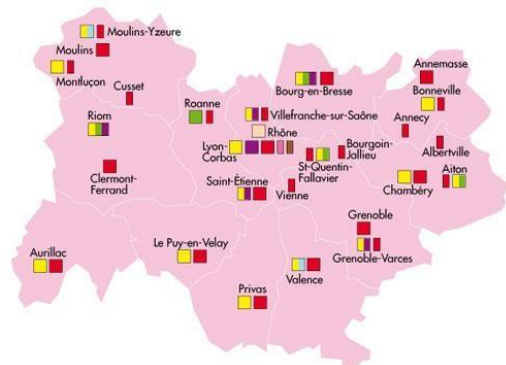
Appel à projet Sport Prison 2025-2026

I. Genèse du projet CROS Auvergne-Rhône-Alpes / DISP

Dans le cadre de ses projets, le **Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes (CROS AURA)**, en partenariat avec la **Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires Rhône Alpes/Auvergne (DISP)**, mènent ensemble depuis 2012, avec la collaboration des ligues et des comités régionaux, le projet **SPORT ET PRISON**.

La Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) Auvergne-Rhône-Alpes est un service déconcentré du Ministère de la Justice et des Libertés, placée sous l'autorité de la Direction de l'Administration Pénitentiaire. Elle met en œuvre la politique pénitentiaire en matière de sécurité et d'insertion et joue un rôle d'accompagnement et de coordination de 19 établissements pénitentiaires et 12 Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.

Ain : **Centre Pénitentiaire de Bourg-en-Bresse**
Allier : **Centre Pénitentiaire de Moulins-Yzeure, MA Montluçon**
Ardèche : **MA Privas**
Cantal : **MA Aurillac**
Drôme : **Centre Pénitentiaire de Valence**
Isère : **Centre Pénitentiaire de Grenoble-Varces, Centre Pénitentiaire de Saint Quentin Fallavier**
Loire : **Centre Pénitentiaire de Saint Etienne-La Talaudière, Centre Pénitentiaire de Roanne**
Haute-Loire : **MA Puy-en-Velay**
Puy de Dôme : **Centre pénitentiaire de Riom**
Rhône : **Centre Pénitentiaire de Villefranche sur Saône, MA Lyon Corbas, EPM Meyzieu, CSL de Lyon**
Savoie : **MA Chambéry, Centre pénitentiaire d'Aiton**
Haute-Savoie : **MA de Bonneville**



Limite de département	Centre de semi-liberté (CSL)
Maison d'arrêt (MA)	Etablissement pénitentiaire pour mineurs
Centre de détention (CD)	Centre pénitentiaire (CP)
Maison centrale (MC)	Centre pénitentiaire (ici un quartier MA et un quartier CD)
Centre pénitentiaire (ici un quartier MA et un quartier CD)	Unité hospitalière sécurisée interrégionale (UHSI)
Unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA)	



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-RHÔNE-

ALPES

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

REGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

Unités régionales académiques
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

II. Objectifs du projet

À travers un cycle de sensibilisation (8 séances de 2h30 : entrée et sortie comprises) animé par un **technicien du sport**, spécialiste dans sa discipline, cette action a pour objectif :

- De faire découvrir aux détenus des sports populaires, méconnus ou émergents
- De leur apprendre les techniques du sport et ses valeurs : implication et développement psychologique et physique
- De sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique sur la santé

III. Date de mise en œuvre et échéancier

- **Lancement de l'appel à projet** : Jeudi 16 octobre 2025 ;
- **Date limite des dépôts de dossier** : Dimanche 23 novembre 2025 ;
- **Réponse des dossiers retenus** : Jeudi 27 novembre 2025 ;
- **Réunion de cadrage avec les structures retenues** : **Mardi 9 décembre 2025**

Cette réunion se déroulera à la DISP à Lyon, et rassemblera :

- La DISP ;
- Le CROS Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Les moniteurs de sport des établissements concernés ;
- Les encadrants et/ou les référents des associations sportives retenues.

Mise en œuvre des cycles : à compter du 1^{er} janvier 2026 jusqu'au 30 juillet 2026.

IV. Modalité de dépôt du dossier

Le dossier ([formulaire Google forms](#)) devra être déposé avant la date buttoir du **23 novembre 2025**. Une fois votre formulaire transmis, vous devez envoyer les pièces justificatives par email pour compléter votre dossier de candidature. Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

L'envoi des pièces justificatives (cf formulaire de candidature) sera effectué par email à :

- **Rafael Motti** – référent AAP Sport Prison : rafaelmotti@franceolympique.com



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-RHÔNE-

ALPES

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **RÉGION ACADÉMIQUE**
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Département régional académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

V. Présentation des établissements concernés et du public

6 établissements sont concernés par cet appel à projets dont vous trouverez les caractéristiques ci-dessous :

- **Centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse (01)**
- **Etablissement pénitentiaire pour mineurs du Rhône (69)**
- **Centre pénitentiaire de Saint-Quentin-Fallavier (38)**
- **Maison d'arrêt d'Aurillac (15)**
- **Centre de semi-liberté de Lyon (69)**
- **Centre pénitentiaire d'Aiton (73)**



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Maison Régionale des Sports
68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **RÉGION ACADÉMIQUE**
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Département régional académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

1. Centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse (01)

Adresse : 20 chemin de la Providence, BOURG-EN-BRESSE

Installations sportives à disposition :

1. Terrain de football – synthétique
2. Gymnase multisports (badminton, handball, basketball, volleyball, tennis)
3. Tables de tennis de table

Matériel mis à disposition : Tout type de matériel de sport (chasubles, plots, coupelles, sifflets, chronomètres, ballons, tapis de judo...). À déterminer avec la monitrice de sport au besoin.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir du 1er janvier 2026**.

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez sur le **Centre pénitentiaire** auprès d'un public **masculin majeur (quartier maison d'arrêt ou centre de détention)**. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sera fixé en fonction des activités proposées.

Présentation de l'établissement : Les centres pénitentiaires sont des établissements abritant au moins deux quartiers caractérisés par des régimes de détention différents : un centre pénitentiaire peut ainsi regrouper une maison d'arrêt, un centre de détention et/ou une maison centrale par exemple. Il s'agit d'établissements de grande taille. L'établissement de Bourg-en-Bresse est composé d'un quartier maison d'arrêt, d'un quartier centre de détention, d'un QPR et d'un quartier de semi-liberté.



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Maison Régionale des Sports
68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **RÉGION ACADÉMIQUE**
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Département régional académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

2. Etablissement pénitentiaire pour mineurs du Rhône (69)

Adresse : 1 rue du Rambion, 69330 Meyzieu

Installations sportives :

1. Terrain de football extérieur 20x30m (synthétique)
2. Gymnase multisports (football, basketball, handball, badminton) 17x25m

Matériel mis à disposition : Matériel nécessaire à la pratique des sports cités ci-dessus. A déterminer avec le moniteur de sport de l'établissement au besoin.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir du 1er janvier 2026.**

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez auprès des **filles ou des garçons (entre 13 et 17 ans)** pour toute la durée du cycle.

Présentation de l'établissement : Les EPM destinés à accueillir les mineurs de 13 à 18 ans afin de concilier sanction pénale et accompagnement éducatif. Créés depuis 2002, les EPM accueillent une soixantaine de personnes par établissement et proposent un programme d'activités personnalisé. Le suivi des personnes y est prioritaire.



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Maison Régionale des Sports
68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **RÉGION ACADÉMIQUE**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Département régional académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

3. Centre pénitentiaire de Saint-Quentin-Fallavier (38)

Adresse : Lieu-Dit Le Biais, 10 Rue de la Ronta 38070 Saint-Quentin-Fallavier

Installations sportives :

- Un terrain de football en herbe 86x45 mètres.
- Un gymnase avec dalles au sol Flex 80x80cm (cages, 4 paniers de basket, badminton, handball, volley-ball, tennis, football).
- Une salle de musculation 11x4,5 mètres.
- Tables de tennis de table.

Matériel mis à disposition : Matériel nécessaire à la pratique des sports cités ci-dessus. A déterminer avec le moniteur de sport de l'établissement au besoin.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place à partir du **1^{er} janvier 2026**.

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendrez sur le Centre Pénitentiaire auprès d'un public masculin majeur. Le gymnase peut accueillir au maximum 30 personnes détenues.

Présentation de l'établissement : Les centres pénitentiaires sont des établissements abritant au moins deux quartiers caractérisés par des régimes de détention différents. Nous avons une maison d'arrêt, un centre de détention et un quartier de semi-liberté. Pour cette activité, les personnes détenues hébergées sur la maison d'arrêt et sur le centre de détention seront sollicitées.



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-RHÔNE-

ALPES

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **ACADEMIQUE**
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Département régional académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

4. Maison d'arrêt d'Aurillac (15)

Adresse : 20 place du Square, 15000 Aurillac

Installations sportives :

1. Petit gymnase multisports

Matériel mis à disposition : Matériel nécessaire à la pratique des sports. A déterminer avec le chef de l'établissement au besoin.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir du 1^{er} janvier 2026**.

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez sur la maison d'arrêt auprès d'un public **masculin majeur**. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sera fixé en fonction des activités proposées.

Présentation de l'établissement : La maison d'arrêt d'Aurillac, située en centre-ville, a été construite en 1860 à proximité du palais de justice et mise en service en 1868. Le quartier accueillant des détenues femmes qui existait à l'origine a été supprimé en 1975. *Une maison d'arrêt reçoit les prévenus (détenus en attente de jugement) ainsi que les condamnés dont le reliquat de peine n'excède pas, en principe, un an lors de leur condamnation définitive.*



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Maison Régionale des Sports
68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **RÉGION ACADÉMIQUE**
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Département régional académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

5. Centre de semi-liberté de Lyon (69)

Adresse : 20 rue Pierre Sémart, 69007 Lyon

Installations sportives et matériels : non concerné. L'objectif étant de permettre le déplacement des personnes du centre vers une nouvelle pratique, au sein de votre club.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place à partir **du 1er janvier 2026**.

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez auprès d'un public majoritairement **masculin et majeur mais, la mixité est envisageable**. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sera fixé en fonction des activités proposées.

Présentation de l'établissement : Les centres de semi-liberté sont des structures qui accueillent des personnes détenues bénéficiant d'un aménagement de peine tel que le placement à l'extérieur ou la semi-liberté. Le centre de semi-liberté de Lyon a été mis en service le 2 avril 1996.



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Maison Régionale des Sports
68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **RÉGION ACADÉMIQUE**
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Département régional académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

6. Centre pénitentiaire d'Aiton (73)

Adresse : Les Gabelins – Aiguebelle, 73221 Aiguebelle

Installations sportives à disposition :

1. Gymnase multisports (basketball, futsal, handball) ;
2. Terrain extérieur avec revêtement en bitume et tour de piste en gravier ;
3. Terrain de football

Matériel mis à disposition : A déterminer avec le moniteur de sport de l'établissement au besoin.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir du 1^{er} janvier 2026.**

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez sur le **Centre pénitentiaire** auprès d'un public **masculin majeur**. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sera fixé en fonction des activités proposées.

Présentation de l'établissement : Les centres pénitentiaires sont des établissements abritant au moins deux quartiers caractérisés par des régimes de détention différents : un centre pénitentiaire peut ainsi regrouper une maison d'arrêt, un centre de détention et/ou une maison centrale par exemple. Il s'agit d'établissements de grande taille.



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Maison Régionale des Sports
68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **RÉGION ACADÉMIQUE**
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Département régional académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports